

# **DELSACLOR 55**

## **CHLORE STABILISÉ EN GRANULÉS**

DÉTRUIT LES BACTÉRIES ET LES ALGUES DANS L'EAU DES PISCINES

POUR LA FABRICATION, LA FORMULATION OU LE RECONDITIONNEMENT

GARANTIE: Chlore disponible présent sous forme de dichloro-s-triazinetrione sodique dihydraté.....55 %

N° D'HOMOLOGATION 24594 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET: 1000 KG

**DANGER – Corrosif pour les yeux et la peau**

**POISON**

**CORROSIF**

### **FABRIQUÉ PAR:**

ERCROS, S.A.

WATER TREATMENT DIVISION

DIAGONAL 595

BARCELONE Huesca 08014 (SPAIN)

Tel: (+34) 974 480 600

Fax: (+34) 974 482 715

### **REPRÉSENTANT CANADIEN:**

PISCINES et SPAS DEPOT

129 Chemin Coutu

St. Donat (QUÉBEC)

J0T 2C0

Tel : 514 316 7059 ex. 101

Fax : 450 506 0114

### **MODE D'EMPLOI:**

Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication d'un produit de piscine homologué en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Les titulaires d'homologation sont responsables de leurs propres homologations.

## PRÉCAUTIONS:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. Il dégage un gaz dangereux au contact de l'acide. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Agent très comburant. Peut provoquer un incendie ou une explosion si contaminé. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Nocif en cas d'ingestion. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec, bien ventilé et frais.

## ÉLIMINATION:

Les fabricants canadiens doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants conformément aux exigences municipales ou provinciales. Pour plus de détails et pour les renseignements sur le nettoyage des déversements, contacter le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial.

## PREMIERS SOINS:

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Des dommages probables aux muqueuses peuvent contre-indiquer un lavage gastrique. Traiter selon les symptômes.

## AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue

une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )